

**-Intitulé du Poste : 1.2.8- Enseignants spécialisés : 1UEE et 1UE Poste hôpital de jour**

<b>Compétences attendues</b>	<p>. Titulaire du CAPPEI ou équivalent l'enseignant spécialisé nommé à l'Hôpital de Jour devra s'engager à participer à la recherche action initiée par l'association PREAUT, en collaboration avec la Croix Rouge française visant à améliorer les conditions d'apprentissage scolaire des enfants présentant des troubles autistiques sévères.</p> <p>Capacité à travailler en équipe Capacité à respecter le cadre déontologique</p>
<b>Missions</b>	<p>.Construire le projet de l'élève en collaboration étroite avec les professionnels du médico-social et les cadres de santé et les médecins pédo-psychiatres.</p> <p>-élaborer et suivre le parcours scolaire avec les enseignants, le directeur de l'école et l'Inspecteur de l'Education Nationale</p> <p>6Participer aux équipes de suivi de scolarisation dans les établissements et aux réunions de synthèse organisées par l'hôpital de jour.</p> <p>-accompagner les parents</p>
<b>Conditions d'exercices</b>	<p>UE Poste implanté à l'hôpital de jour LES ABYMES UEE Ecole T GENDREY LES ABYMES. L'enseignant est sous l'autorité du supérieur hiérarchique</p>